



M. Kussaï Samak,  
Président de la commission d'étude du projet Rabaska  
B.A.B.E

Monsieur Samak,

Je tiens à vous exprimer ma frustration suite à votre intervention que je considère irrespectueuse lors de la présentation de mon mémoire devant la commission le 2 février 2007 en après midi.

Tout d'abord, je vous précise que j'ai passé beaucoup de temps, à mes frais, à rédiger correctement ce mémoire qui traite des aspects de la sécurité se rapportant à ce projet. J'ai fait ce travail de façon bénévole, au détriment de mon travail principal et j'ai pris grand soin de m'informer de façon à respecter les procédures de dépôt des mémoires. Je n'ai aucun intérêt financier relié de près ou de loin à la réalisation ou à l'échec de ce projet. Je crois que les aspects que je développe dans mon mémoire sont très pertinents et très concrets et méritent d'être entendus.

À ce sujet, plusieurs médias les ont aussi trouvé suffisamment intéressants pour les publier.

Le secrétariat de la commission m'avait informé que j'étais cédulé pour 15.00 hres et que je disposais de 20 minutes au total pour présenter mon mémoire, qui nécessitait entre treize et quinze minutes à lire et que vous étiez susceptible de me questionner sur son contenu.

Vers 16.00, avec une heure de retard, c'était à mon tour et j'ai débuté la lecture.

Après quelques minutes (5 ou 6), vous m'avez interrompu en me demandant de "résumer car je n'aurais présumément pas le temps de terminer dans les délais", ce qui m'a surpris et je vous ai répondu, poliment, que je n'avais pas l'intention de dépasser le temps qui m'était alloué. J'ai repris ma lecture que vous avez interrompu une autre fois 2 ou 3 minutes plus tard, sous le même prétexte alors que j'étais loin d'avoir dépassé mon temps.

Un des prétextes que vous avez utilisé pour m'interrompre durant ma lecture était que vous étiez susceptible de me questionner alors que vous ne l'avez pas fait même s'il restait du temps des vingt minutes qui m'étaient allouées.

Malgré tout le respect que je vous dois en tant que Président de cette Commission, je me permet de vous rappeler que vous en devez autant aux citoyens qui prennent de leur temps, sans aucun salaire, pour rédiger et présenter des mémoires devant la commission, qu'à ceux qui sont payés pour le faire.

Je vous ai vu à plusieurs reprises poser des questions qui prenaient plus de temps que les réponses et permettre régulièrement des dépassements généreux du temps alloué.

Je m'explique mal votre intervention car en plus d'avoir respecté intégralement le temps qui m'était alloué, je crois que les aspects de sécurité que je développe dans mon mémoire sont très pertinents à ce projet et méritent d'être entendus sans interruption.

Merci de votre attention

Jacques Jobin,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jacques Jobin".

CC: William J. Cosgrove Président du B.A.P.E.  
Jean Philippe Waaub, Commissaire  
Jean Paré, Commissaire